

L'AÉROPORT DE CHARLOTTETOWN

Question n° 2208—**M. Macquarrie**:

1. Le gouvernement a-t-il l'intention d'agrandir l'aérogare de Charlottetown et, dans l'affirmative, a) quand, b) quelles sont les dimensions de tous les agrandissements envisagés et combien de passagers pourra-t-on accueillir de plus?
2. Au cours des dix dernières années, combien de bâtiments temporaires ont été ajoutés à l'aéroport, à quel prix et combien de passagers pouvaient-ils recevoir?
3. Quand se propose-t-on de commencer la construction d'une nouvelle aérogare et de nouvelles pistes?
4. Quelles démarches a-t-on faites pour acquérir les terrains essentiels à l'agrandissement de l'aéroport actuel?
5. Quelle différence note-t-on dans l'ensemble de l'aérogare et des installations pour passagers entre la date actuelle et celle qui a précédé immédiatement la mise en service d'avions à réaction par la compagnie Eastern Provincial Airways?
6. Le ministère des Transports prévoit-il une plus grande clientèle à l'aérogare, par suite du service assuré par Air Canada entre Charlottetown, Ottawa et Toronto et, dans l'affirmative, combien et quelles démarches fait-on pour répondre à la demande prévue?
7. Quel est le plus gros type d'appareil pour passagers qui peut maintenant atterrir en toute sécurité à l'aéroport de Charlottetown?
8. En plus de l'amélioration des installations pour passagers à l'aérogare, quelles améliorations se propose-t-on d'apporter aux aides à la navigation de l'aéroport de Charlottetown et quand ces travaux seront-ils exécutés?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): 1. Il est dans les intentions du ministère des Transports d'assurer au cours des quelques mois à venir les travaux de rénovation provisoire de l'aérogare existante de Charlottetown pour faciliter les activités d'Air Canada et de EPA et pour agrandir la surface réservée au public, de manière à pouvoir recevoir 75 personnes de plus. A cet effet, 528 pieds carrés ont été prévus pour la zone de manipulation des baggages, 1024 pieds carrés pour la zone réservée au public et 465 pieds carrés pour les toilettes.

2. Au cours des dix dernières années, l'aérogare a été agrandie trois fois: une fois en 1969, une fois en 1970 et une fois en 1973. Il en a coûté environ \$224,000. Ces travaux ont donné lieu à une augmentation de 6,000 pieds carrés de la surface des lieux.

3. On espère commencer l'étude de la nouvelle aérogare et des installations assorties au cours de l'été 1975 sous réserve de la disponibilité des fonds, dont l'importance n'a pas encore été définie dans l'attente de la réalisation des plans détaillés, ce qui sera bientôt fait. La piste principale recevra un nouveau revêtement en dur en 1976/1977 et une nouvelle piste sera construite en 1978/1979 pour recevoir le trafic lorsque le vent n'est pas dans l'axe de la piste principale.

4. Une réunion a eu lieu le 15 avril entre les représentants de la direction régionale de la construction et le ministère des Travaux publics afin d'amorcer les formalités préalables d'acquisition des terrains nécessaires aux nouveaux travaux d'aménagement de Charlottetown.

5. Les trois agrandissements dont il est question dans la réponse numéro 2 ont été réalisés pour satisfaire à l'augmentation de la demande qui se faisait sentir en 1969. Du fait de cette demande l'aérogare a été agrandie, passant d'environ 2,200 pieds carrés à environ 8,200 pieds carrés.

6. L'ouverture du service Charlottetown-Ottawa-Toronto, par la Compagnie Air Canada, se traduira par une augmentation annuelle du nombre des passagers. Le nouveau mode de répartition des passagers devrait, grâce à un étalement de leurs arrivées sur toute la journée par suite d'une révision des horaires de vol, réduire effectivement l'encombrement pendant les heures de pointe.

Questions au Feuilleton

7. L'aérodrome de Charlottetown peut recevoir des avions de type DC-9 et B737 sans restriction. Des avions de type B727 et DC-8 peuvent utiliser cet aérodrome sous réserve de limitations de poids relativement sévères.

8. Les aides à la navigation dont Charlottetown est actuellement pourvue satisfont à toutes les exigences de la période d'étude. Dans le cadre de l'aménagement du côté piste on prévoit une nouvelle tour de contrôle qui sera construite en 1978/1979.

RADIO-CANADA—LES SERVICES D'EXPERTS-CONSEILS

Question n° 2214—**M. Mazankowski**:

1. La société Radio-Canada a-t-elle retenu les services d'une société américaine d'experts-conseils, McKinsey & Co. Inc. et, dans l'affirmative, a) pourquoi, b) à quel prix?

2. a) Pourquoi Radio-Canada a-t-elle eu recours à une société américaine, b) n'y avait-il aucune société canadienne ayant la compétence voulue?

L'hon. James Hugh Faulkner (secrétaire d'État): La Société Radio-Canada me transmet les renseignements suivants: 1. La Société Radio-Canada a retenu les services de la maison d'experts-conseils McKinsey and Company, Inc., de Toronto. a) Pour mettre au point un plan directeur permettant à Radio-Canada d'améliorer la gestion de ses ressources humaines. b) Il n'est pas d'usage de demander à la Société de divulguer pareils détails sur sa gestion et son administration internes.

2. a) et b) La Société Radio-Canada estime que McKinsey and Company, Inc., est la plus compétente pour faire le travail.

LES SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES AU «NATIONAL BALLET SCHOOL», «NATIONAL THEATRE SCHOOL» ET «CANADIAN MUSIC CENTRE»

Question n° 2241—**M. Reynolds**:

Quelle somme le gouvernement a-t-il accordée en 1974 au a) National Ballet School, b) National Theatre School, c) Canadian Music Centre et, dans chaque cas, quel est le nom des agents et des directeurs de ces organismes?

L'hon. James Hugh Faulkner (secrétaire d'État): Bien qu'il ne soit pas mandataire de Sa Majesté, le Conseil des arts communique les renseignements suivants: Les chiffres dont dispose le Conseil des arts s'appliquent à l'année financière 1974-1975. a) \$330,000, dont \$10,000 pour l'administration des bourses Peter Dwyer du Conseil des Arts; Président du conseil d'administration: Tom Abel, Directrice et principale: Betty Oliphant. b) \$590,000 dont \$10,000 pour l'administration des bourses Peter Dwyer; Président du conseil d'administration: André Galipeault. Directeur général: Donald MacSween. c) \$128,000; Président: Keith Bissell, Secrétaire général: Keith MacMillan (à Toronto), Secrétaire générale adjointe: Louise Laplante (à Montréal).

LA COMMISSION D'APPEL DE LA FONCTION PUBLIQUE—LES APPELS EN 1974

Question n° 2280—**M. Lachance**:

En 1974, des concours de la Fonction publique ont-ils fait l'objet d'un appel devant la Commission d'appel de la Fonction publique et, dans l'affirmative, a) combien, b) quel pourcentage de ces appels a été (i) reçu (ii) refusé?

L'hon. James Hugh Faulkner (secrétaire d'État): La Commission de la Fonction publique me transmet les ren-